

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

1. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement de fenêtres
Devis de l'entreprise Locatelli retenu. Accord à l'unanimité.
2. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement de la porte de garage
Devis de l'entreprise Girard retenu. Accord à l'unanimité.
3. Chemins ruraux : Devis de réfection
Décision définitive le 11/07/2023.
4. Bois : devis de broyage des andains dans la parcelle 10
Travaux validés, courrier de demande de prise en charge à l'ONF. Accord à l'unanimité.
5. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes Altitude 800 « Espace Levier et Val d'Usiers » et les communes de Villeneuve d'Amont, Arc-sous-Montenot et Villers sous Chalamont relative à la réalisation d'une pôle enfance-jeunesse inclusif
Convention validée. Accord à l'unanimité.
6. Autorisation donnée à Mme le Maire pour représenter la commune en justice
Autorisation transmise. Accord à l'unanimité.

Publié sur le site internet de la commune le : 16/06/2023

Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

